

## Séance du conseil communal du 20 décembre 2024

---

### Résumé sommaire

---

#### Ordre du jour

Présences .....	2
Séance publique .....	2
<b>1. Aménagement communal et environnement.....</b>	<b>2</b>
1.1) Plan d'Aménagement Général de la commune de Käerjeng – Modification ponctuelle aux niveaux des bâtiments et gabarits protégés – Prise de position .....	2

**Mairie :**  
24, rue de l'Eau  
L - 4920 Bascharage

**Adresse postale :**  
B.P. 50  
L - 4901 Bascharage

## Présences

Présents: Michel Wolter, bourgmestre, Yves Cruchten, Frank Pirrotte et Mireille Duprel, échevins ; Josée-Anne Siebenaler-Thill, Arsène Ruckert, Christian Kirwel, Nathalie Demeyer-Scholler, Jil Feipel, Jérôme Hautus, Vincenzo Turcarelli et Joseph Hames, conseillers ; Jean-Marie Pandolfi, secrétaire communal.

Excusé : Danielle Schmit (délégation du droit de vote à Frank Pirrotte) ; Louis Philippe (délégation du droit de vote à Michel Wolter), Tom Ferber (délégation du droit de vote à Nathalie Demeyer-Scholler), conseillers.

Début de séance : 8h15

Lieu : Maison communale / salle des séances

---

## Séance publique

### **1. Aménagement communal et environnement**

#### **1.1) Plan d'Aménagement Général de la commune de Käerjeng – Modification ponctuelle aux niveaux des bâtiments et gabarits protégés – Prise de position**

L'architecte communale Carole Juttel explique les détails des contestations déposées par deux parties concernant le classement des bâtiments à protéger. Le conseil communal complète en conséquence la prise de position du 7 octobre 2024, qui reste inchangée pour le reste.